Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260413-2026_019-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 avril 2026

Date de convocation :
7 avril 2026

Date d'affichage :
07 avril 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents
Votants

L'an deux mil vingt-six, le lundi treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Yann FRABOULET, , Benoît DUCHEMIN, Claudie LE MÉHAUTÉ, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Sylvain FRELAUT, Damien MACE, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND ;

Absents excusés : Magali LISCORNET donne pouvoir à Patrick BOURBLANC, Laure AUREGAN donne pouvoir à Marine OLLIVO

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/19 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1411-5, L. 1414-3 et L. 1414-2,
Considérant que les règles relatives à la CAO étant intégrées au CGCT, il convient de désigner un collège des élus (3 membres titulaires et de 3 suppléants) et ce pour la durée du mandat,

Ont été désignés membres titulaires :
- Marine OLLIVO
- Yoann MOTTAIS
- Patrick BOURBLANC

Membres suppléants :
- Pascal LEMARCHAND
- Damien MACE
- Aurélie MARZIN

Président de la commission d'appel d'offres : Jean-Baptiste LE VERRE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
- **ELIT les membres ci-avant désignés au sein de la commission d'appel d'offres.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE